2009_LaTurbieInfos_53_LD:La Turbie Infos 2009 24pages 18/12/2009 09:46 Page 1

La TurbieINFOS

n°53
Décembre 2009

Votre magazine municipal d'informations

La Turbie, avec la Carf, veut fusionner avec la Communauté urbaine de Nice

Dossier
p. 11

Sommaire

Notre dossier

p. 11 à 14

La Turbie, auec la Carf, ueut fusionner auec la Communauté urbaine de Nice !

Même si une décision du tribunal administratif semble devoir reporter d'un an cette issue…
A ceux qui la redoutent, Nicolas Bassani explique qu'elle est souhaitable… parce qu'inévitable.

Actualités p. 4
- Un 3ème bureau de vote pour les élections régionales
- Le geste vert : les Turbiasques passent au compostage
- La Résidence de France a fait peau neuve

Au coeur de la uille p. 5
- Bienvenue aux nouveaux gérants du Petit Casino
- Eté 2009 : un bilan touristique satisfaisant
- Hommage à un entrepreneur qui vient de nous quitter : Jacques Beretta

Urbanisme et aménagement p. 6 et 7
- Tête de Chien : un éco-quartier avec logements et résidence touristique en projet
- Première pierre : une médiathèque dans l'ancien four banal
- Un parking à la place du Garage National

En direct du Conseil Municipal p. 8
- La commune investit 153 000 € pour l'école
- Michel Barnoin : adieu l'artiste !
- Etat civil

Logement p. 9 et 10
- La Turbie accueille un programme d'acquisition EXEMPLAIRE sur tous les plans : L'Olivier !
- Pass-foncier : mode d'emploi
- L'Olivette : l'autre programme qui profite du Pass-foncier

Jeunesse p. 15
- Une rentrée des classes sereine à l'école élémentaire
- Des effectifs qui explosent en maternelle
- Et des enfants qui préparent Noël !

Six mois dans le rétro p. 16 à 19
Retour en images sur les célébrations du jumelage et les festivités de l'été
Souvenirs, souvenirs …

Solidarité p. 20
- Le CCAS emmène l'âge d'or à Gênes
- L'AJT appelle les jeunes à la rejoindre
- Le Prince de Monaco fait un cadeau
- L'association patriotique récompense le sens civique des jeunes

Sports et loisirs p. 21
- L'été à la piscine
- Les bons plans du Sivom pour les jeunes
- Thierry Scursoglio, agent municipal polyvalent et incontournable

Culture et patrimoine p. 22
Sainte Catherine : l'histoire d'un carrefour devenu grand

L'agenda des manifestations p. 23
Les numéros utiles
et les médecins de garde p. 23
La der : spécial fêtes de fin d'année p. 24

La Turbie INFOS
Magazine de la Ville de La Turbie édité par la Commission de la Communication
Mairie - Avenue de la Victoire - 06320 La Turbie
Email : info@ville-la-turbie.fr - Internet : www.ville-la-turbie.fr

Directeur de la publication : Nicolas BASSANI
Membre honoraire et fondateur : Gilles BIANCHERI
Comité de rédaction : Arlette ZAMBONI Brigitte TAPIERO Henri LANTERI Philippe MATZ
Rédacteur en chef : Marie-Evelyne COLONNA
Maquette et photographies : Nadège BERRO

Impression : Imprimerie CROUZET 34, boulevard de l'Oli - 06340 La Trinité
Tirage : 1800 exemplaires
Crédit photos : Microsoft, Fotolia et associations Turbiasques

Dans un soucis de respect de la nature, nous avons choisi un imprimeur labellisé "Imprim'Vert" qui s'engage à réduire les impacts environnementaux liés à son activité.

Le mot du Maire

Chers Turbiasques,

En cette fin d'année qui s'étire, efface l'automne et nous fait entrer en beauté en hiver, nous conservons des espoirs raisonnables.

Cette année 2009 a été propice aux inquiétudes : la situation économique tarde à s'améliorer, la grippe A mobilise beaucoup de monde, inquiète les familles, mais l'Etat a pris toutes les disposition nécessaires.

Pour notre Turbie, sans ignorer toutes ces difficultés et en agissant avec responsabilité, je continue, avec mon conseil municipal, à mettre en œuvre notre programme. Bien sûr, des difficultés supplémentaires viennent parfois compliquer ou retarder la réalisation de nos projets. Mais, avec l'ensemble des services municipaux, nous essayons d'y remédier rapidement. Nous sommes vigilants et restons sereins dans nos capacités à les surmonter.

Grâce à une gestion saine des ressources de notre commune, et malgré les contraintes économiques fortes, nous continuons à mettre en œuvre les projets promis.

Ce nouveau numéro de votre magazine municipal vous en rend compte. Je vous invite donc à en tourner les pages. Vous découvrirez également, à cette occasion, un magazine nouvelle formule.

Nous l'avons voulu à la fois moderne, informatif, balayant l'ensemble des domaines de la vie de notre commune. Nous espérons que chacun d'entre vous, petit ou grand, y trouvera un intérêt –un sujet qui l'intéresse, le concerne et le relie ainsi à notre cher village.

Enfin, chers Turbiasques, à l'approche des fêtes de fin d'année et de Nouvel An, je forme le vœu que, tous ensemble, nous réussissions à construire un bel avenir à notre Turbie.

Et, avec l'ensemble du conseil municipal, je souhaite, à chacun de vous, chaleureusement, un Joyeux Noël et une Belle Année 2010 : prospère, sereine et pleine de vitalité.

Nicolas Bassani

Le coup de chapeau de la rédaction à...

Bruno Cirino,

Meilleur chef de l'année !

Né en Italie, il a grandi en Alsace, a fait son apprentissage à Obernai, est venu sur la Côte d'Azur où il a été le second des grands – Ducasse, Vergé, Rostang, Maximin… Avant de recevoir sa première étoile comme chef, au Royal Monceau, à Paris !

Et puis, un jour, l'envie de s'installer à son compte… à La Turbie, où il est arrivé en 1975 et a toujours gardé un pied à terre. Et situé idéalement et à proximité immédiate de Monaco et de l'autoroute.

Il achète l'hostellerie Jérôme, un ancien presbytère transformé en restaurant par Paul Jérôme puis abandonné pendant 20 ans… Une ruine. Trois ans seront nécessaires pour la rénover.

En 2000, trois mois après l'ouverture, Bruno Cirino retrouve une étoile. La seconde arrive dès 2002. En 2004, il ouvre le Bistrot de la Fontaine pour pouvoir conserver à l'année son personnel, une équipe soudée, motivée, et stable, qui partage la passion du chef et de son épouse.

Car à Paris, Bruno a rencontré Marion, harpiste. Depuis, elle met son sens de la rigueur et de l'esthétique, son amour de la table et du bon vin, sa recherche constante de la perfection, au service des clients du chef Cirino.

En 2009, quand le guide Champérard nomme ce dernier Meilleur chef de l'année, il salue son parcours, la régularité de la qualité fournie par lui-même et toute son équipe, sa cuisine qu'il invente chaque jour au gré du marché… le tout avec le soutien infaillible de Marion.

2009_LaTurbieInfos_53_LD:La Turbie Infos 2009 24pages 18/12/2009 09:47 Page 4

LE GESTE VERT

Les Turbiasques se mettent au compostage

Déjà 100 ménages turbiasques ont profité de l'offre faite par la Carf pour acquérir un composteur à prix modique.

Une turbiasque ravie du composteur que lui remet un employé communal

Vos déchets de cuisine vous les préférez dans une poubelle ou comme engrais pour vos plantes ?

Déjà, une centaine de ménages turbiasques a choisi : profitant de l'opportunité que leur offre la Carf (Communauté d'agglomération de la Riviera Française), ils se sont mis au compostage ! Composter ses déchets de cuisine et de jardin, c'est produire un « engrais » naturel de qualité tout en réduisant le transport de déchets, le recours à la mise en décharge et à l'incinération !

Simple et pas cher

Pour soutenir cette démarche, la Carf propose aux éco-citoyens un composteur pour un prix modique –de 10 à 15 € selon le modèle– prenant elle-même en charge la différence avec le prix réel de vente. Il suffit de se faire connaître auprès de la commune qui organise des distributions.

Quatre se sont déjà déroulées à La Turbie –les 16 et 18 octobre, les 9 et 11 décembre pour 100 composteurs distribués.

Alain et Annie[1] ont été parmi les premiers à récupérer un composteur. Ils ne s'estiment pas spécialement « écolos ».

« *On mangerait bio et on ferait des aménagements si c'était moins cher* », constate Alain, simplement. « *J'ai profité de l'offre de la Carf parce que c'était vraiment intéressant : 15 euros contre 50 à 60 euros dans le commerce. Il est dans un coin du jardin. Nous mettons nos déchets verts dans un sac en plastique que je vais vider dans le composteur. C'est simple* ».

1 - Ils n'ont pas souhaité faire apparaître leur nom de famille.

INFO+

Un composteur pas cher ?

Pour toute information, téléphoner au numéro indigo de la Carf : 0820 089 129
ou télécharger le bon de réservation sur www.riviera-francaise.fr

ELECTIONS RÉGIONALES (14-21 MARS)

Un nouveau bureau de vote ouvert

Les élections régionales auront lieu les 14 et 21 mars prochains. En raison du nombre trop élevé d'électeurs inscrits dans chacun des deux bureaux de vote installés en mairie (salle du conseil et salle du rez-de-chaussée), le service Elections de la Préfecture des Alpes-Maritimes a demandé à la mairie d'en créer un troisième. Celui-ci sera situé à l'Espace Jean Favre, dans la salle Corail. Les électeurs ayant muté de bureau à l'occasion de ce redécoupage recevront une nouvelle carte d'électeur. Tous les électeurs sont donc appelés à être particulièrement vigilants lors de ce scrutin.

Le nouveau découpage électoral de la Commune est à la disposition des administrés au secrétariat de la mairie.

Inscription d'office des jeunes de 18 ans

Les jeunes gens qui atteignent l'âge de 18 ans entre le 1er mars de l'année en cours et la veille d'un scrutin, ou bien entre le 1er mars et le dernier jour de février de l'année suivante, sont inscrits d'office sur les listes électorales, sous réserve qu'ils remplissent les conditions (nationalité et domicile) pour être électeur. Et qu'ils figurent à la bonne adresse dans le fichier de l'INSEE qui regroupe les jeunes ayant satisfait à l'obligation de recensement au titre du service national.

Il est préférable toutefois pour les intéressés de vérifier avant le 31 décembre auprès du service Elections qu'ils apparaissent bien sur les listes électorales.

Enfin, en cas de déménagement, les électeurs doivent remplir le formulaire de changement d'adresse accompagné d'un justificatif de domicile récent.

BON ET A SAVOIR !

En faisant du compost pour ses plantes, on peut réduire ses déchets de 40 kg par personne et par an. Pensez-y !

Tous les conseils pour moins jeter :
http://www.ecocitoyens.ademe.fr/mes-dechets/moins-jeter/conseils

BELLE RÉNOVATION

La Résidence de France fait peau neuve !

La Résidence de France -ancien hôtel transformé en résidence pour personnes dépendantes, établissement bien connu des Turbiasques- vient de voir sa façade refaite en intégralité, grâce à un gros travail réalisé en collaboration avec le service « urbanisme » de la mairie. Les autorisations ont été longues à obtenir -en plein cœur du village, l'ABF (architecte des bâtiments de France) a son mot à dire, notamment pour le choix de la couleur des enduits ! Au final, l'attente en valait la peine. C'est tout le cœur de ville qui s'en trouve gagnant !

2009_LaTurbieInfos_53_LD:La Turbie Infos 2009 24pages 18/12/2009 09:47 Page 5

ANNA ET JEAN-LUC ETÉVÉ

Les nouveaux gérants du Petit Casino

Anna et Jean-Luc Etévé viennent de Contes où ils tenaient déjà un Petit Casino.

« *Nous gérons de petites surfaces de proximité depuis notre mariage, en 1979* », précise Anna. Le premier était un Familistère, en Picardie, d'où ils sont originaires.

En début 2009, ils avaient décidé de prendre la gestion d'un Petit Casino plus important, mais avec un couple d'amis « *pour partager les contraintes, avoir des week-ends libres.* ». Cet été, ils ont quitté leur magasin de Contes pour celui d'Eze. Mais le couple d'amis s'est rapidement désisté, laissant Anna et Jean-Luc, en pleine saison, assumer une présence de l'aube au soir, 7 jours sur 7 ! Au bout des trois mois d'été, Anna a décidé de jeter l'éponge.

Le départ des gérants du magasin de La Turbie étant annoncé, Anna et Jean-Luc sont venus prendre la relève. Après toutefois avoir entendu leurs prédécesseurs dire tout le bien qu'ils pensaient de la situation : « *Bon magasin, bonne clientèle.* »

« *En outre, le village est sympathique* », apprécie Anna. « *Nous avons retrouvé ici avec plaisir le même style de magasin que celui que nous avions à Contes.* »

Une surprise particulière ?
« *Oui, les Turbiasques nous achètent beaucoup de fruits et légumes !* ».

Le couple est soutenu dans son activité par Sabrina, qui travaille ici depuis 5 ans et par Marianne, une jeune Danoise, qui parle trois langues !

Anna et Jean-Luc ont conservé leur maison à Contes mais occupent leur logement de fonction à La Turbie en semaine. S'ils n'ont pas encore eu le temps de faire connaissance avec les autres commerçants, ils connaissent déjà ceux qui s'apprêtent à reprendre, courant janvier, La Régence ! François -un ami de Jean-Luc- et Vincent sont contois !

INFOS+
Le Petit Casino est ouvert tous les jours de 7h à 13h et de 15h30 à 20h, sauf le dimanche (Ouverture 7/7j du 15 juin au 15 septembre).

TOURISME

Bilan satisfaisant pour l'été 2009

La période estivale s'est révélée supérieure aux prévisions.

En termes de fréquentation, la saison à La Turbie, servie par une excellente météo, a été un bon cru puisque le Point Informations Tourisme a reçu 1982 visiteurs de juin à septembre, soit une augmentation de près de 13% par rapport à l'été 2008.

Parmi les tendances observées : la désaffection de la clientèle américaine et celle des Allemands. En revanche, un nombre croissant d'Anglais (22% de la clientèle étrangère) et surtout de Japonais. Sans oublier, l'émergence de la clientèle russe. Cette saison 2009 présente une caractéristique forte : celle de la présence plus importante des Français qui ont privilégié la proximité, du fait de la crise -ils représentent 42% du nombre total des visiteurs.

Ce résultat encourageant mérite d'être mis en évidence en ces temps difficiles. Il est le fait de la politique d'animation et touristique de la municipalité, d'une part, avec de nombreuses manifestations de juin à octobre -les demandes pour les festivités représentent 23% du total des demandes- et, d'autre part, de la communication réalisée par le Point Informations –un site Internet attractif, des newsletters fréquentes- et enfin l'accueil chaleureux et professionnel réservé aux Turbiasques et aux visiteurs par sa responsable, Nadège Berro, assistée de Chloé et Sarah. Sans oublier la qualité des professionnels en place.

Il reste à rendre notre village encore plus attractif par la mise en valeur de son patrimoine, plus accessible en améliorant les transports et le stationnement. Des points forts que la municipalité a déjà dans ses cartons, dans le respect d'un « tourisme durable » au bénéfice des habitants et touristes.

INFOS+
Site de la ville : www.ville-la-turbie.fr

HOMMAGE

JACKY BERETTA

Entrepreneur sportif

Jacques Beretta nous a quittés cet automne. Il avait 66 ans.

Né à La Turbie de parents turbiasques depuis deux générations, il avait fréquenté l'école du village puis le collège à Menton. Il n'avait pas vingt ans quand le décès de son père fit de lui un soutien de famille. Il prend alors la succession de son père à la tête de l'entreprise familiale de maçonnerie « Beretta Construction », implantée à La Turbie.

Le jeune entrepreneur mettra dès lors toute son énergie, aidé de ses soeurs, pour développer l'entreprise qui connaîtra une activité très importante dans les années 60/70, employant de nombreux ouvriers turbiasques. L'entreprise familiale turbiasque finira par fusionner avec une entreprise monégasque dans les années 80. Jacques Beretta restera, jusqu'à son décès, un associé dirigeant de la nouvelle société.

Et puis Jacques fut également le gardien de but, efficace et talentueux, de l'équipe de football de La Turbie, dans les années 70.

Jacky, comme nous l'appelions, laissera le souvenir d'un Turbiasque actif et dynamique, vivement attaché à son village où il aimait se retrouver. Il partageait le plus clair de son temps entre son entreprise et le sport : après sa carrière de gardien de foot, il apportera son soutien indéfectible à son fils, Olivier, pilote automobile de F1 puis de formule GT.

A son épouse Jacqueline Tiberti, à son fils Olivier et son petit-fils Ricardo, toute l'équipe de La Turbie Infos présente ses sincères condoléances.

2009_LaTurbieInfos_53_LD:La Turbie Infos 2009 24pages 18/12/2009 09:47 Page 6

La Tête de Chien, site exceptionnel inscrit au patrimoine, est aussi l'un des derniers espaces aménageables de la commune

Tête de Chien : sur cet espace naturel dont la Commune maîtrise plus de 3 ha de terrain, tout projet se trouue limité et contraint par différentes obligations concernant la préseruation du patrimoine et le respect d'espèces animales et uégétales protégées.

TÊTE DE CHIEN

Un éco-quartier en projet

La Tête de Chien, c'est d'abord un éperon rocheux perché à 600 mètres d'altitude, offrant un panorama exceptionnel sur plus de 200 Km de littoral de l'Italie aux îles d'Hyères, un site souvenir avec ses anciens vestiges fortifiés et les anciennes casemates, inscrits à l'inventaire des sites.

La Tête de Chien accueille par ailleurs, sur l'emprise foncière de l'ancien fort, les installations de France Télécom dédiées à ses activités confidentielles de recherche.

Enfin, le site de la Tête de Chien comporte, en limite avec la partie urbanisée de La Turbie, l'un des derniers espaces urbanisables. La commune y est déjà propriétaire, soit directement, soit par l'intermédiaire de l'Etablissement public foncier régional (EPF PACA), de trois hectares de terrain -notamment des villas autrefois destinées au logement du personnel de France Télécom et désormais inoccupées.

Une structure hôtelière de 110 lits et des logements

Le 26 mars 2009, le conseil municipal a décidé de développer, en partenariat avec la CARF[(1)], l'EPF PACA et le Conseil général des Alpes-Maritimes, un projet d'éco-quartier à vocation touristique et résidentielle : création d'une structure hôtelière de 110 lits et production, à l'emplacement des anciennes villas France Télécom, de logements proposés à prix plafonnés à la population locale.

Un appel à projet sera lancé auprès d'aménageurs. Toutefois la Commune a souhaité dans un premier temps étudier tous les choix d'aménagement possibles. Elle s'apprête donc à faire appel à des équipes pluridisciplinaires de maîtrise d'œuvre.

Dans ce but, l'EPF a fait établir un avant-projet de cahier des charges que le conseil municipal a adopté le 5 novembre dernier. A cette occasion, le maire a précisé : « *La Commune entend rechercher, pour ce site à enjeux, une requalification valorisante en même temps qu'une protection et une gestion pérennes des espaces naturels voisins. Le projet devra prendre en compte une évolution possible de la destination des terrains, notamment dans la perspective d'une éventuelle « libération du fort » par France Télécom. En fonction de la nature du site, de sa situation et de son environnement, les candidats s'efforceront d'imaginer un projet d'éco-quartier le plus ambitieux et le plus innovant possible… tout en gardant les pieds sur terre !* ».

1 - Le site de la Tête de Chien est inscrit comme site à enjeux dans la convention cadre qui fixe la politique foncière de l'EPF sur les communes de la Riviera Française.

Un parking à la place du Garage National

Le Garage National va être prochainement démoli et remplacé dans un premier temps par un parking en surface d'environ une vingtaine de places.

Selon l'accord intervenu entre l'exploitant du Garage National depuis 1984 et la commune, propriétaire des locaux depuis le 31 mars 2003 : en contrepartie d'une indemnité d'éviction de 230 000 €, l'exploitant, qui s'est engagé à libérer les lieux au plus tard le 31 janvier 2010, a autorisé la commune à déposer un permis de démolir.

La commune, qui projette ici, de longue date, la réalisation d'un parking public souterrain, lancera dès lors les indispensables études hydrogéologiques préalables.

2009_LaTurbieInfos_53_LD:La Turbie Infos 2009 24pages 18/12/2009 09:47 Page 7

TRAVAUX

Chemin du Serrier : stabiliser le secteur

Un arrêté interdisant la circulation des véhicules au droit du 633 chemin du Serrier n°13 a été pris suite à l'affaissement de la chaussée et à une chute de pierres sur la propriété de M. Janecek, située en contrebas.

A partir d'un rapport de géologue concluant sur la nécessité d'entreprendre des travaux de génie civil pour stabiliser tout le secteur, la commune étudie les deux propositions techniques de confortement qui lui ont été transmises par des entreprises.

RD 37 – route de Cap d'Ail : sécuriser les piétons

Suite à une étude réalisée par le Conseil général et financée par la Commune, le secteur du croisement entre la RD37 et la route de Cap d'Ail, qui voit un accroissement constant de la circulation automobile, va être mis en sécurité pour protéger les piétons.

Ce projet, estimé à environ 125 000 € TTC, comprend :

- la création d'un plateau traversant de 30 m de long par 5,50 m de large, au début de l'avenue de Cap d'Ail, le long du parking.

- création d'un trottoir (du n°52 au n°347)

- création d'un passage piéton à côté du n°347 pour accéder à l'îlot aux 3 pins : l'espace vert va être réduit pour diriger les piétons à travers le parking, protection par un cheminement de barrières avec jardinières fleuries.

Du n° de voirie 347 au n°374, zone la plus critique, puisque sans trottoir, pose d'une peinture réfléchissante au sol en vue de protéger les piétons le long des bâtiments, installation d'un radar pour faire respecter la limitation de vitesse à 30Km/h et aménagement du talus au croisement route de la Tête de Chien et la RD 37 avec création d'un trottoir et de places de stationnement.

ANCIEN FOUR BANAL

Une médiathèque en juin 2010

L'ancien four banal du village, éteint depuis 1920, revivra en médiathèque intercommunale, dès juin 2010, pour un coût de 450 000€.

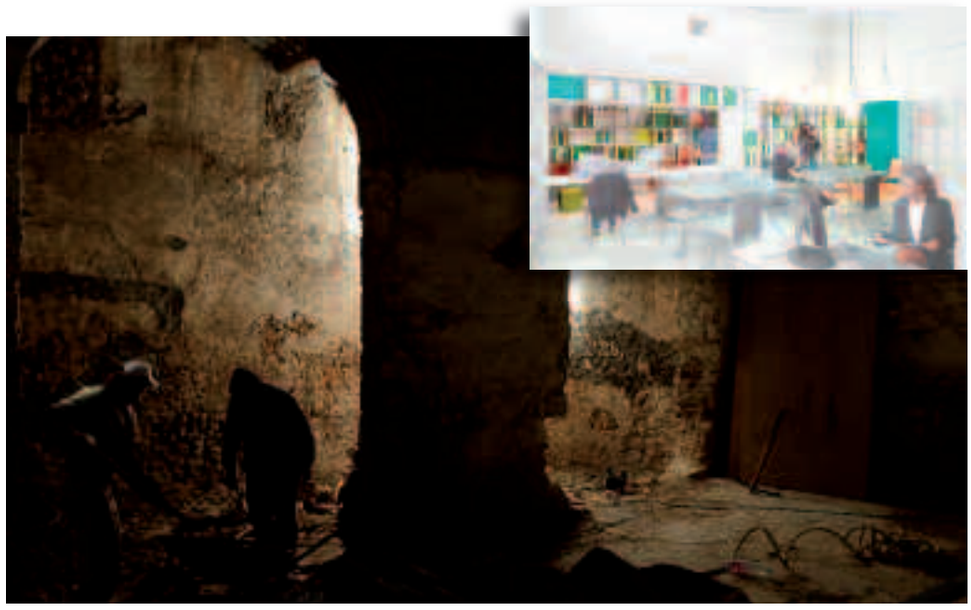

▲ Le four banal au début des travaux – © Michel Coen – En premier plan : une perspective de la future médiathèque

Le 7 novembre dernier, élus du canton et de la ville ont lancé officiellement les travaux de transformation de l'ancien four banal, rue Empereur Auguste, en médiathèque d'une centaine de mètres carrés. Un chantier de 450000 €, financé par le Sivom de Villefranche-sur-mer et réalisé selon les plans des architectes Benjamin Michel et Nicolas Heams.

Intégrée au réseau des médiathèques intercommunales du Sivom, elle proposera quelque 50 000 références.

« Cet endroit devra servir de repère à l'action culturelle que l'on veut développer, notamment à destination des jeunes », a promis Hélène Grouselle, adjointe à la culture.

Hommage à Josette Ménardy

La cérémonie fut l'occasion de rendre un hommage chaleureux à Josette Ménardy : elle fut la première adjointe des deux maires précédents, Jean Favre et Michel Balland, puis de Nicolas Bassani, pendant un an et demi. Et surtout « *C'est vous qui avez été à l'origine de la première bibliothèque municipale de La Turbie, il y a 30 ans !* » a rappelé le président du Sivom, René Vestri.

Les travaux avaient commencé dès la mi-septembre, par le démontage de 80 belles pierres qui paraient l'entrée du four. Une opération réalisée avec soin, à la demande des historiens du village qui préconisaient leur réutilisation –l'une d'entre elle remontait à 1861.

Mais ils ont eu la mauvaise surprise de constater qu'elles étaient en très mauvais état, tant elles avaient cuit ! Il faudra donc les traiter et les consolider avant de les remonter.

Puis les travaux ont créé beaucoup de déblais qu'il a fallu évacuer à bout de bras, faute de pouvoir amener un engin !

Les travaux vont se poursuivre jusqu'au printemps. Ouverture prévue en juin 2010.

Josette Ménardy a reçu avec fierté la médaille du Sénat ▼

2009_LaTurbieInfos_53_LD:La Turbie Infos 2009 24pages 18/12/2009 09:47 Page 8

HOMMAGE

MICHEL BARNOIN

Salut l'Artiste !

Michel Barnoin a présidé pendant de nombreuses années aux destinées de l'Ecole Primaire de La Turbie. Nommé directeur en 1971 il a pris ses fonctions avec son épouse Mireille, également enseignante. Très vite il a fait souffler, avec son équipe, un vent de jeunesse auprès de ses élèves en ajoutant au programme scolaire, l'initiation à la musique, passion qu'il aimait faire partager. Il a été l'instigateur, avec l'APE (Association des Parents d'Elèves), de mémorables rallyes surprises qui permettaient aux parents et aux enseignants de mieux se connaître.

Après une vingtaine d'années d'enseignement dispensé à bien des élèves de la commune, il choisit l'IUFM (Institut Universitaire de Formation des Maitres). Ces dernières années il était retraité et donnait beaucoup de son temps à l'association "Chantons la France".

Michel a une fille, Magali, et deux petites filles, Carla et Emma. Magali joue du piano. Avec son père à l'accordéon et un groupe musical ils animaient des repas dansants. Nous aurions aimé profiter encore de quelques notes de musique, la vie en a décidé autrement. Adieu monsieur l'instituteur. Et salut l'artiste!

A. Z.

ETAT CIVIL

Bienvenue aux petits turbiaques !

BETTACCHIOLI-FERRERO Teddy, Victor, Louis	13.06.2009
MERCIER Louane, Clémentine, Donatella, Huguette	24.07.2009
CARIOU Maëlle	10.09.2009
ARESI Luca	06.10.2009
FRANC Mathias, Arnaud, Patrice, Bernard	27.10.2009

Nos voeux de bonheur aux jeunes mariés

SABBADIN Marcello	&	**VINDROLA** Béatrice	04.07.2009
GERINI David	&	**BODELLE** Caroline	04.07.2009
DELMAS Guy	&	**JANOT** Karine	10.07.2009
HONORÉ Thomas	&	**GISPALOU** Elodie	08.08.2009
MORON Julien	&	**VERSCHELDE** Laëtitia	22.08.2009
ARMAND Patrick	&	**PALUMBO** Monique	09.09.2009
MEIGNAN Nicolas	&	**BREE** Carene	19.09.2009
HOGU Nicolas	&	**RIBERI** Danièle	25.09.2009
IMPAGLIAZZO Michaël	&	**CARLE** Julie	26.09.2009
BESCHEMIN Frédéric	&	**LARINI** Anne-Lise	03.10.2009

Ils nous ont quittés

LEFÈVRE Jeannine épouse GIRAUD	02.07.2009
BÉNARD Paulette veuve CORNILLEAU	20.07.2009
ALFANO Maria veuve MELENDEZ	29.07.2009
PATERNI Clélia veuve GALLORINI	05.08.2009
SANIA Joséphine veuve FILANDRO	03.08.2009
UGONI Geltrude veuve LENA	24.08.2009
VANDEKERKHOVE Marie - Carmen	11.09.2009
MACQUART Renée veuve PELLEMELE	18.10.2009
BERRIN Guy	23.10.2009
MAÏER Rose épouse RIBERI	18.11.2009
ROSSI Paola épouse BISI	20.11.2009
GIOVANETTI André-Michel	01.12.2009

Les enfants prennent d'assaut les nouveaux jeux lors des récréations

TRAVAUX À L'ÉCOLE

La commune investit 153 000 €

Les enfants de maternelle ont fait la rentrée dans une belle cour de récré ! Cela fait partie des importants travaux que la commune entreprend dans l'école.

Suite aux fissures constatées l'hiver dernier sur le bâtiment de la cantine municipale, la commune a lancé, le 24 octobre dernier, d'importants travaux de confortement du bâtiment.

Une première tranche de travaux s'est déroulée au cours des vacances de la Toussaint, la deuxième sera réalisée durant celles de Noël.

Il s'agit d'implanter 11 micropieux avec reprise en sous-sol du bâtiment pour redonner une assise correcte au bâtiment. La commune profite de ces travaux pour refaire à neuf le réseau des eaux pluviales, source jusqu'alors d'odeurs peu en accord avec l'activité de la cantine !!!

Il restera encore à refaire les trottoirs et les peintures à l'intérieur de la cantine.

120 000 € de subventions acquises et demandées

Enfin, des travaux vont être entrepris pour améliorer les normes d'hygiène et de sécurité de la cantine : création d'une petite toiture afin de couvrir la cage d'escalier, aménagement du vestiaire du personnel, création d'un sas de livraison, achat de matériel de réfrigération.

Par ailleurs, l'école maternelle est le théâtre d'importants travaux. Certains ont déjà permis d'offrir aux pitchouns, dès la rentrée scolaire, une magnifique cour de récréation, avec de nouveaux jeux entièrement sécurisés.

Toujours dans la cour de l'école maternelle, une ossature et un préau vont être aménagés, adossés au mur, de façon à créer une protection solaire des classes mais aussi des enfants quand ils jouent pendant la récréation.

Ces travaux ont été votés en conseil municipal pour un coût total de 153 000 € qui seront subventionnés par la réserve sénatoriale à hauteur de 75 000 €. Par ailleurs, la commune est en attente de la confirmation de la subvention de 45 000 € demandée au Conseil général. Le solde restera à la charge de la commune.

Travaux pour l'école et la cantine – Programme et coût

Travaux	Date de réalisation	Coût (HT en €)
Pose de jeux d'enfants cours de récréation	3° trimestre 2009	27 333
Préau et protection solaire	Vacances hiver 2010	40 400
Confortement bâtiment cantine scolaire	Vacances Toussaint et Noël 2009/2010	60 364
Mise aux normes hygiène et sécurité de la cantine	Vacances hiver 2010	25 179
Coût total		**153 276**

2009_LaTurbieInfos_53_LD:La Turbie Infos 2009 24pages 18/12/2009 09:47 Page 9

L'OLIVIER, 10 LOGEMENTS EN ACCESSION SOCIALE

Une opération exemplaire

La pose de la première pierre de cette petite résidence de 10 logements labellisés BBC et vendus en accession sociale constitue une première dans les Alpes-Maritimes. La Ville entend poursuivre cette politique.

Le 22 octobre dernier, promoteurs et élus turbiasques réunis au coeur du village, avenue de la Pinède, ont posé la première pierre de l'Olivier : une petite résidence remarquable, exemplaire et innovante sur bien des points.

Une résidence BBC, économe et économique

D'une part, Roland Parisato, son architecte (cabinet Emergence), a réussi à concevoir une résidence offrant 10 logements -du T3 au T5- et 13 garages en sous-sol, sur une parcelle minuscule de 600m2 et au très fort dénivelé.

D'autre part, l'Olivier est la première résidence dans les Alpes-Maritimes à répondre aux normes environnementales des années 2013 à 2020 avec la labellisation BBC Effinergie (Bâtiment Basse Consommation) : isolation par l'extérieur, vitrages très performants, panneaux solaires collectifs pour l'eau chaude sanitaire et chaufferie centrale au gaz avec système de comptage individualisé des calories pour permettre la facturation aux ménages de leur consommation exacte.

De plus, et malgré les performances énergétiques qui augmentent le coût de construction de 10% à 12% (mais réduisent d'au moins 50% les charges des utilisateurs), cette résidence a été vendue à un prix très modéré : 3 000 €/m² habitable en moyenne. Grâce à l'aide de la commune qui a cédé au promoteur à un prix extrêmement avantageux (144 000 €) cette dent creuse qui lui appartenait.

Pass-Foncier et clause anti-spéculatiue

En contrepartie, la commune a imposé à Urbancoop[1], l'opérateur, de vendre la résidence en accession sociale, à un prix plafonné, avec le dispositif Pass-Foncier et de donner la priorité d'accès aux personnes actives et primo-accédantes de la commune ou à leurs enfants.

Les heureux acquéreurs ont été sélectionnés à partir d'une liste de ménages turbiasques qui avaient présenté auprès de la commune une demande de logement social. Chaque candidature a été étudiée au travers d'une grille d'appréciation définie par la commune en relation avec l'Adil-06 (association départementale pour l'information au logement).

Les acquéreurs ont signé, avec l'acte de vente, un engagement à ne pas revendre leur bien dans un but spéculatif avant 15 ans.

1 - Urbancoop est une société coopérative d'intérêt collectif (Scic) agréée par l'Etat.

Nicolas Bassani, maire, a posé la première pierre en compagnie de Marc Gambonnet (Scic Urbancoop) et Roland Parisato, architecte.

Les bonus du BBC

L'achat d'un logement au label BBC Effinergie donne droit à une majoration du prêt à taux zéro -pour une famille de 4 personnes, le PTZ global atteint 90 050 €, en plus du Prêt Pass Foncier de 50 000 € ! De plus, les accédants bénéficient, lors des 7 premières années de leur acquisition, de 40% de crédit d'impôts sur le montant de leurs intérêts d'emprunt.

Villa L'Oliuette (architecte : Janusz Matecki) : sur le toit-terrasse sera plantée une végétation méditerranéenne qui se répandra par débordement le long du mur pignon.

L'OLIVETTE, AVENUE DE LA PINÈDE

Nouvelle opération avec Pass-Foncier

Un nouveau programme est proposé aux habitants de La Turbie, avenue de la Pinède. Présentée lors d'une réunion publique, le 14 octobre dernier, l'Olivette est une petite résidence à l'aspect contemporain (architecte : Janusz Matecki, Monaco), comprenant 13 logements -9 T2, 3 T3, 1 studio- et autant de parkings en sous-sol. La livraison est prévue à la mi 2011.

Elle est proposée par « Logement et Ville », une coopérative de construction de logements à prix coûtant et la commune lui a accordé de bénéficier du dispositif Pass-Foncier. Le prix de revient s'élève à environ 4 000 €/m² -la différence de prix d'avec l'Olivier vient pour l'essentiel du fait que « Logement et Ville » a payé le terrain au prix du marché.

« *Avec l'effet cumulé du Pass-Foncier et des économies de production de la société coopérative de construction (pas de marge bénéficiaire, des coûts de commercialisation très limités), le montant finançable d'un logement peut se réduire jusqu'à 30% par rapport au prix du marché* », affirme le promoteur.

L'Olivette prévoit également une clause de non-revente spéculative sur une durée qui varie de 10 à 15 ans.

Pour toute information :
Contacter en mairie Mme Arlette Zamboni, adjointe au maire.
ou Michel Bamberger (Logement et Ville) : 06 08 63 46 35.

2009_LaTurbieInfos_53_LD:La Turbie Infos 2009 24pages 18/12/2009 09:47 Page 10

PASS-FONCIER

Clé miraculeuse pour la primo-accession

Lorsqu'une opération (programme neuf, prix maximum 4100 €/m2) est décrétée accessible par une collectivité au dispositif Pass-Foncier, ses acquéreurs bénéficient aussitôt de facilités de financement très appréciables.

Quatre avantages :

- Un prix réduit grâce au taux de TVA à 5,5%.
- Allégement des mensualités de remboursement et du coût total du crédit grâce au Pass-Foncier.
- Doublement du prêt à taux zéro : soit un PTZ global de 70 050 € pour une famille de 4 personnes - Attention, cette mesure, d'abord limitée au 31 décembre 2009, est prolongée jusqu'au 30 juin 2010.
- Garantie de rachat et de relogement en cas de difficultés.

Trois conditions préalables :

- Etre primo-accédant (ne pas avoir été propriétaire de sa résidence principale au cours des 2 dernières années)
- Respecter des plafonds de ressources (ceux du PSLA).
- Bénéficier d'une aide à l'accession sociale à la propriété (4 000€ jusqu'à 3 personnes dans la famille, 5 000 € au-delà) attribuée par une collectivité -la Ville de La Turbie pour l'Olivette.

Le prêt Pass-Foncier : jusqu'à 50 000€ prêtés

Le prêt Pass-Foncier s'élève à 30 000, 40 000, 45 000 ou 50 000€ selon la zone géographique, dans la limite de 30% du prix de revient du logement.

Il est accordé pour une durée maximale de 10 ans, au taux de 4,5%. Mais, et là réside tout son intérêt, le remboursement de son capital est reporté à la fin de la période de remboursement du prêt bancaire, dans la limite de 25 ans.

Jusqu'au début du remboursement du capital du Pass Foncier, l'emprunteur paie une petite mensualité correspondant à des intérêts au taux de 1,25% (pour les salariés d'entreprise privée ; de 2,5% pour les autres) plus une assurance.

Le prêt Pass-Foncier est en outre remboursable à tout moment, sans pénalité.

Plus d'infos :
Logiam - M. Olivier Perugini
Tél. : 04.93.18.23.23
04.93.18.23.36
04.93.18.23.46
Télécopie : 04.93.18.23.49
Courriel : logiam@logiam.fr
Site : www.logiam.fr

Acquisition d'un logement 3 P à L'Olivette
Simulation de financement
Avec ou sans Pass-Foncier

Prix d'achat TVA 19,60% : 393 943 €	Sans le Pass-Foncier TVA à 19,6%	Avec le Pass-Foncier TVA à 5,50%
Prix logement	393 943	347 500
Droits de mutation*	8 360	7 520
Frais de garantie*	3 719	2 902
Coût total	**406 022**	**357 922**
Financement :		
- Subvention collectivité	-	4 000
- Apport personnel	60 000	60 000
- PTZ : 0% sur 19 ans	50 100	50 100
- Prêt bancaire lissé taux fixe	295 921	193 821
Durée	360 mois	300 mois
- Prêt Pass-Foncier (durée : 28 ans)	-	50 000
Total payé	**406 021**	**357 921**
Durée totale de remboursement	**360 mois**	**336 mois**
Coût total du financement	**275 322**	**168 499**

Source : Logiam pour Logement et Ville - Résidence L'Olivette

* : montants estimés.

Taux d'endettement (remboursement assurance incluse)

Remboursements	Sans Pass-Foncier			Avec Pass-Foncier			
Durée (en mois)	180	48	132	180	48	72	36
PTZ / 19 ans	154	537	-	154	537	-	-
Prêt bancaire	1 561	1 179	1 716	1 132	749	1 286	-
Prêt Pass-Foncier				65	65	65	1 501
Mensualité totale	1 716	1 716	1 716	1 352	1 352	1 352	1 501
En % des revenus	43%	43%	43%	34%	34%	34%	38%

Source : Logiam pour Logement et Ville – Résidence L'Olivette

2009_LaTurbieInfos_53_LD:La Turbie Infos 2009 24pages 18/12/2009 09:47 Page 11

DOSSIER détachable

© INTERNATIONAL AIR PHOTO - Pierre Aimon

La Turbie, avec la CARF, vise la fusion avec Nice Côte d'Azur

Le 16 octobre 2009, le conseil municipal de La Turbie a voté en faveur de la fusion de la Communauté d'agglomération de la Riviera française (Carf), à laquelle elle appartient, avec la Communauté urbaine de Nice Côte d'Azur. La majorité des autres communes de la Carf ayant également voté pour, la fusion devrait être effective au 1er janvier 2010 -même si, à l'heure où nous mettons sous presse, une décision du tribunal administratif suite à différents recours semble devoir reporter d'un an cette issue... inéluctable.

Les 10 communes de la Carf devraient alors s'ajouter aux 25 communes de Nice Côte d'Azur. Mais d'autres communes et communautés ont également frappé à la porte de Nice Côte d'Azur ces derniers mois. C'est donc une « métropole » qu'intégreront à terme les Turbiasques.

A ceux qui redoutent pêle-mêle l'absorption, la perte d'identité, l'augmentation des impôts ou encore l'invasion de logements sociaux, répondent ceux qui espèrent que le territoire bénéficiera dès lors de plus de moyens pour son développement économique et son désenclavement.

2009_LaTurbieInfos_53_LD:La Turbie Infos 2009 24pages 18/12/2009 09:47 Page 12

La fusion Carf – C U Nice Côte d'Azur permettrait de faciliter la desserte de La Turbie par le réseau Lignes d'Azur, issu de la toute récente réunion du réseau TAM du Conseil général et du réseau Ligne d'Azur (Nice Côte d'Azur).

QUAND LES ÉLUS TURBIASQUES S'INQUIÈTENT,

Les élus de Nice Côte d'Azur rassurent

Lors du conseil municipal du 16 octobre, des conseillers municipaux ont exprimé leurs réticences. Pour calmer les inquiétudes, le maire citera quelques extraits de la charte de la communauté urbaine, rappellera l'assurance donnée par Christian Estrosi : « *Rien ne sera imposé aux communes sans leur accord* » et lira la lettre qu'Antoine Véran, maire de Levens, a adressée début septembre au président de la Carf : il y témoi-gne de l'intérêt qu'il a trouvé pour lui et sa commune en intégrant la communauté urbaine Nice Côte d'Azur (NCA).

« (…) Le rôle de NCA est celui de conseil, d'assistant et surtout de payeur des bureaux d'études nous aidant à effectuer ces tâches (…) Le président de la C.U. de façon extrêmement claire et précise, a délégué son droit de signature sur les problèmes du droit des sols, de foncier (…) Toutes les procédures de lancement du PLU ont été faites conjointement par NCA, la commune de Levens et le bureau d'études… »

DOMINIQUE ESTROSI-SASSONE

« Un maire, une voix »

Interrogée pour La Turbie Infos, Dominique Estrosi-Sassone, vice-présidente de Nice Côte d'Azur en charge du logement et de l'habitat, déclare :

« Les inquiétudes des maires de la Carf sont les mêmes que celles de la plupart de nos maires avant la création de la CANCA : peur irrationnelle d'être absorbé par la grande ville… Je crois pouvoir dire que plus aucun de nos maires n'éprouve cela aujourd'hui. En matière de logement notamment, ils apprécient de disposer des services de vrais professionnels pour soutenir leurs projets. Et puis, au sein du conseil des maires, tous ont le même poids : un maire, une voix. »

INTÉGRER
NICE CÔTE D'AZUR

La Turbie vote « pour »

Le 21 septembre dernier, la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française (Carf) a décidé de demander sa fusion avec la communauté urbaine de Nice Côte d'Azur (NCA) avec effet au 1er janvier 2010. Le 16 octobre, le conseil municipal de La Turbie s'est déclaré en faveur de l'intégration de la Carf à la Communauté urbaine, à la majorité des voix par 17 votes pour, 1 contre et 5 abstentions.

Il a adopté à la suite le projet de statuts de la Communauté urbaine intégrant la Carf, puis la nouvelle composition du conseil de la communauté urbaine issu de cette fusion.

Dans cette nouvelle configuration, le conseil communautaire compterait 141 délégués à raison de 54 pour Nice, 10 pour Cagnes-sur-mer, 8 pour St Laurent du Var, 7 pour Menton, 5 pour Vence, 3 pour Beausoleil, Carros, La Trinité, Roquebrune-Cap-Martin, 2 pour Aspremont, Beaulieu-sur-mer, Cap d'Ail, Castagniers, Colomars, Eze, Falicon, Gorbio, La Gaude, La Turbie, Levens, Saint André de la Roche, Saint Jean Cap Ferrat, Saint Jeannet, Saint Martin du Var, Sainte Agnès, Sospel, Tourrette-Levens, Villefranche-sur-mer et 1 pour Castellar, Castillon, Coaraze, La Roquette-sur-Var, Moulinet, Saint Blaise.

Il restait enfin à élire les deux représentants de La Turbie au futur conseil communautaire. Une seule liste se présenta, composée de Nicolas Bassani et Denise Gelso. Tous deux furent donc élus (à l'unanimité moins une abstention) pour siéger au sein du futur conseil communautaire.

21/09/09

La Turbie avait déjà voté pour

La Turbie compte trois conseillers communautaires au sein de la CARF : Nicolas Bassani, Denise Gelso, André-François Pellegrin. Lors de la séance du conseil communautaire, le 21 septembre, quand il s'est agi de voter pour la fusion avec NCA, la ville de La Turbie s'est exprimée favorablement, à la majorité de ses représentants. Seul André-François Pellegrin s'est abstenu.

2009_LaTurbieInfos_53_LD:La Turbie Infos 2009 24pages 18/12/2009 09:51 Page 13

L'interview

NICOLAS BASSANI

« Les pieds sur terre »

Pour le maire de La Turbie, la fusion avec Nice Côte d'Azur est un choix dicté par la raison.

La Turbie Infos : A l'heure de fusionner avec la Communauté urbaine de Nice, quel bilan tirez-vous de la Carf ?

Nicolas Bassani : Nous avons développé des projets intéressants et puis… on s'est aperçu qu'il était très difficile de les sortir. Qu'on n'y arrivait pas. Je pense notamment aux terrains de Gaz de France à Roquebrune-Cap-Martin, où nous avons le projet de faire une ZAC pour des activités économiques et des logements...

En fait, qu'avons-nous réalisé avec la Carf ? Des déchetteries ! Une est en projet sur La Turbie… Nous avons aussi commencé à améliorer les transports en commun…

LTI : Avec la Carf, vous aviez fait le choix d'une petite structure. Aujourd'hui, vous vous apprêtez à intégrer la communauté urbaine Nice Côte d'Azur, promise au rang de Métropole. Sans regret ?

NB : Il nous faut créer de l'activité économique et, pour cela, développer notre territoire. La Carf n'a pas réussi par manque de développement de son territoire. Une solution intéressante aurait été de nous unir aux autres communes de l'est du département -Tende, Saorge, Fontan- pour faire quelque chose avec l'Italie. Mais ces communes ne souhaitaient pas intégrer la Carf. La Communauté urbaine est notre seule solution.

LTI : Certains élus trouvent que la fusion s'est décidée trop vite…

NB: Elle est inéluctable. Il faut revenir les pieds sur terre : toutes les structures de l'Etat vont changer. Dès 2014, conseillers généraux et régionaux vont fusionner. Plus tôt nous intégrons la Communauté urbaine, plus tôt nous bénéficierons de moyens qui nous font défaut et nous prendrons notre place dans une structure qui va grandir encore.

LTI : Qu'espérez-vous pour La Turbie de cette fusion ?

NB : En matière de transports par exemple, nous sommes coincés entre le CG-06 et la Carf, avec des problèmes d'horaires et de réseaux. Notre entrée dans la CU va permettre d'accroître le trafic sur La Turbie par simple extension des circuits sur Eze et Cap d'Ail et d'offrir ainsi aux actifs qui vivent à La Turbie et travaillent sur le littoral le moyen de circuler sans avoir besoin de dépendre de la voiture.

Nous pensons également avoir plus de facilités pour réaliser nos projets, qu'il s'agisse de créer un parking de dissuasion sur La Cruelle, de produire des logements –nous avons plusieurs projets- et, plus généralement, de créer une activité économique qui nous a toujours manqué.

Pour nos eaux usées, nous allons bénéficier du raccordement à Haliotis au même titre que Cap d'Ail, Eze, Saint Jean.

> " La fusion avec la Cunca est inéluctable "

LTI : Etes-vous inquiet à l'idée que la commune perde encore un peu plus de compétences ?

NB : A quoi servent des compétences sans moyens ? Par ailleurs, la charte, signée entre la Communauté Urbaine Nice Côte d'Azur et les communes qui la composent précise que les communes conservent l'initiative de toutes les questions de proximité, qu'elles sont étroitement associées pour les décisions concernant l'aménagement et l'urbanisme, et souveraines pour la délivrance des permis de construire. Enfin que le PLU ne pourra être adopté sans l'avis favorable de la commune.

LTI : Alors que tout semblait prêt pour que la fusion CARF-CUNCA soit effective au 1er janvier 2010, le Tribunal Administratif vient de rendre une ordonnance(1) déclarant illégale une partie de la procédure. Quelles conséquences cette ordonnance a-t-elle pour la suite du projet d'intégration de la Carf à Nice Côte d'Azur ?

NB : Nous allons devoir, au sein de la Carf d'abord, puis dans chaque commune, recommencer la procédure. La fusion sera reportée à janvier 2011. Elle est et reste inéluctable. Nous aurons perdu un an de soutien dans la réalisation de nos projets.

1 - Par ordonnance du 18 novembre 2009, le Tribunal Administratif de Nice a prononcé la suspension des arrêtés des 20 et 24 septembre 2009 portant retrait de Peille de la CARF et fixation du projet de périmètre de la Communauté urbaine Nice Côte d'Azur résultant de sa fusion avec la CARF au motif de « l'illégalité de la délibération du conseil communautaire de la CARF du 15 juin 2009, dès lors qu'un délai de 5 jours francs ne s'est pas écoulé entre la convocation et la tenue de la réunion ».

2009_LaTurbieInfos_53_LD:La Turbie Infos 2009 24pages 18/12/2009 09:51 Page 14

Photo : Pierre SIMOND

Quand la nécessité de « passer à une autre échelle territoriale » l'emporte

▲ L'itinéraire touristique transfrontalier de la Via Julia –lancé en septembre 2006– qui part du Trophée des Alpes et finit à Vintimille a été réalisé par la Carf

Argument principal donné par le président de la Carf pour fusionner avec Nice Côte d'Azur : la Carf est déjà dépendante d'autres structures pour le financement et la mise en route de ses projets.

« *Le territoire de la Carf ne peut subsister s'il est seul* », affirmait Patrick Cesari, président de la Carf, aux membres du conseil communautaire, le jour du vote en faveur de la fusion.

Une décision prise à la majorité, mais pas forcément de gaîté de cœur : la Communauté de la Riviera Française avait été constituée par ceux qui avaient fait le choix d'une structure à taille humaine. La raison a donc fini par dépasser l'inquiétude d'être noyée dans la métropole. La nécessité de « *passer à une autre échelle territoriale qui doit faciliter l'aménagement du territoire et mutualiser les coûts pour faire des économies* » l'emporte.

Dans son rapport, le président de Carf constate que si, depuis sa création et jusqu'en 2008, la Carf réussissait à économiser chaque année environ 1,5 M€, dès l'instant où elle devait réaliser des investissements et supporter les augmentations des dépenses de fonctionnement, ces excédents étaient immédiatement largement amputés. Et que, pour chacun de ses projets qui comptent, elle est déjà obligée de faire appel au Conseil Général dans le cadre du contrat de plan départemental ou à d'autres structures hors Carf.

Concernant la compétence **« Développement économique »**, la Carf a élaboré divers projets, dont aucun n'est réalisé à ce jour. Pour le site le plus important : la zone d'activités prévue à Roquebrune-Cap-Martin, la Carf a fait appel à la SAEM SACA (Société d'Aménagement du Département des Alpes-Maritimes), à l'association TEAM Côte d'Azur et au Syndicat SAM.

De même sur la zone d'activités à créer autour de la gare SNCF de Sospel, un travail conjoint a été réalisé avec le Conseil Général en vue d'obtenir un label de haute qualité environnementale.

Un travail important a été réalisé sur le site de La Cruelle en collaboration avec le Conseil Général (CG), la Principauté de Monaco et le Syndicat SAM, en y incluant le projet de la Plaine du Var

Pour **« l'Aménagement du territoire »**, la Carf s'est associée dès 2005 aux communes de la Roya au sein d'un Syndicat Mixte en vue de réaliser le SCOT –schéma de cohérence territoriale.

L'étude de la Gestion Intégrée des Zones Côtières (GIZC) a été réalisée en relation avec l'Italie, la Principauté de Monaco, la Région et le Conseil Général.

Sur la compétence **« Transports »**, nous avons rencontré des difficultés en ce qui concerne le partage des compétences entre les transports départementaux et les transports organisés par la Carf, difficultés non réglées à ce jour. Le CG-06 a créé un syndicat mixte, le SYMITAM, chargé notamment d'étudier la mise en place dans le département d'une seule autorité organisatrice des transports.

En ce qui concerne **« le traitement des déchets »**, la Carf a dû abandonner son projet de création d'un centre de compostage à Castillon –qui lui aurait assuré son autonomie- face à de l'opposition des habitants de la commune. Elle faisait appel à la SONITHERM à Nice et à SMA à Monaco pour l'incinération des ordures ménagères ainsi qu'à la décharge de la Glacière à Villeneuve Loubet. Suite à la suite de la fermeture de cette dernière, la seule possibilité offerte à la Carf est de transporter les ordures ménagères dans les Bouches-du-Rhône ! Les solutions apportées à la fermeture de La Glacière par le nouveau plan départemental de gestion des déchets, en cours d'élaboration, confirment ainsi la dépendance de la Carf vis-à-vis de Nice et de Monaco.

2009_LaTurbieInfos_53_LD:La Turbie Infos 2009 24pages 18/12/2009 09:51 Page 15

L'équipe enseignante de l'école élémentaire
De g. à d. : Jessica Corso (CE1), Leïla Canauate (CE2/CM1), Julien Nourdin (Directeur et CP/CE1), Célia Vergne-Moisant (plusieurs classes), Cathy Giovannini (CP), Laurence Lopez (CM2), Sandra Duriez (CM1/CM2), Lucile Calzolari (aide à la direction), Brigitte Fratini (auxiliaire de vie scolaire), Roxane Robecchi (CE2) et Anne Mosley (anglais)

Rentrée sereine

Rentrée scolaire tranquille pour l'école élémentaire : effectifs stables -151 élèves, 9 enseignants, 7 classes (1)-… même s'il a fallu au préalable une forte mobilisation pour empêcher la fermeture d'une classe. « Nous avons fait valoir d'une part l'arrivée de nouveaux logements sociaux et d'autre part que l'on ne pouvait pas nous pénaliser encore alors que n'avons déjà pas de personnel dédié à l'aide de nos élèves en difficulté », résume Julien Nourdin, le directeur.

Des bienfaits de la classe transplantée

Comme chaque année, l'école propose aux enfants des classes transplantées. Le programme a commencé dès octobre. Du 19 au 23 octobre, les élèves de CP et CP/CE1 sont partis à la découverte du patrimoine naturel des Iles de Lérins.

Puis une classe (CM2) partira du 4 au 15 janvier à Auron ! Au programme : classe le matin, ski et découverte du milieu montagnard l'après-midi.

« *Chaque année, au moins 5 classes partent ainsi, grâce aux enseignants de l'école qui sont de bonne volonté -car ce n'est pas de tout repos !* souligne le directeur. *Cela demande au contraire une attention toute particulière.* »

Les classes de neige sont co-financées par le Conseil général, la mairie, l'Association des Parents d'Elèves et par les familles. La semaine aux Iles de Lérins était subventionnée par la mairie, à raison de 80 euros pour le séjour. Le reste est à la charge des familles.

« *On essaie de ne pas dépasser un certain niveau de budget… et surtout de faire en sorte que le problème financier ne soit pas un obstacle au départ des enfants.* » L'autre obstacle ? La peur de la séparation pour les plus jeunes.

Et pourtant, ce sont eux qui partent dès la rentrée ! C'est exprès.

« *Cela permet à chacun de gagner en autonomie par des apprentissages concrets et à tous de construire un esprit d'équipe,* explique Julien Nourdin, professeur de la classe CP/CE1. *Savoir se gérer, gérer ses affaires, mettre le couvert, débarrasser la table, aider un camarade… Autant de valeurs importantes qui serviront de base au travail tout au long de l'année. Cela nous demande beaucoup d'énergie mais quand on les voit progresser, de jour en jour, et puis, de retour à l'école, quand on constate que des blocages ont lâché, et que l'apprentissage devient plus facile, alors on se dit que cela vaut la peine !* »

Carnaval le 5 féurier ; Noël le 18 décembre

A l'école on prépare aussi les fêtes. Les enfants donnent rendez-vous aux Turbiasques le 18 décembre : après l'école, fidèles à la tradition, ils chanteront Noël dans la salle polyvalente ; et le 5 février : à l'occasion de Carnaval, ils défileront dans les rues du village.

1 - 4 classes simples, 3 à double niveaux : CP-CE1 - CE2-CM1, CM1-CM2.

Nouveauté

Création du site Internet !

Entré en service courant octobre, le site, agréé et sécurisé par l'inspection d'académie, permet aux parents de retrouver toutes les informations sur le fonctionnement de l'école.

Site :

http://www.ac-nice.fr/ienmenton/turbie

MATERNELLE

Effectifs en forte hausse

« *Mais que s'est-il passé à La Turbie en novembre 2005* ? » La question amuse Cédrine Baconnet. En cette rentrée 2009, la directrice de la maternelle constate un effectif en très forte hausse : 112 élèves, contre 92 en 2008. L'augmentation provient de la petite section : « *46 enfants… presque tous nés en juillet* ! »

Du coup l'organisation des classes a été remaniée. Et une nouvelle enseignante, Flora Gazan, a rejoint une équipe par ailleurs stable depuis plusieurs années.

« *C'est le signe d'une bonne entente, d'autant plus importante qu'elle permet la continuité des projets pédagogiques* » apprécie la directrice.

Les petits aussi préparent Noël. Si le temps se montre clément, le 18 décembre, ils chanteront Noël dans les rues du village.

2009_LaTurbieInfos_53_LD:La Turbie Infos 2009 24pages 18/12/2009 09:52 Page 16

5ème Anniversaire du Jumelage avec Sarre

Les 3 et 4 octobre derniers, nous avons reçu nos amis Sarroleins pour les célébrations du 5ème anniversaire de notre jumelage. Pour graver cette date dans la pierre, nous avons inauguré le Rond-Point de Sarre, quartier Sainte Catherine. Ce weekend a été également l'occasion de faire la fête et d'organiser de belles rencontres sportives amicales entre Sarroleins et Turbiasques.

Le messe du jumelage en l'église Saint Michel, a été célébrée par le Père Stéphane - Proclamation de l'Evangile

Le cortège s'est rendu à l'inauguration précédé par la musique folklorique des Fifrelins du Campanin de Menton

Roberto Vallet et Nicolas Bassani, les maires des deux communes, ont inauguré de concert le rond-point de Sarre

Les discours officiels en mairie, en présence des élus de la région et des conseillers municipaux de la Commune

La plaque commémorative de l'anniversaire surmontée des blasons des deux communes - Oeuvre de Franck Ratti (La Turbie)

La Luerna au premier plan posant avec les élus et les forces de sécurité de Sarre et La Turbie

2009_LaTurbieInfos_53_LD:La Turbie Infos 2009 24pages 18/12/2009 09:53 Page 17

Tournoi de football / La Turbie gagne 3 à 0 !

Les Sarroleins accueillis en musique par Hege Vedeld, sa fille et Mlle Moretta

Les cyclistes Sarroleins et Turbiasques après 400kms entre Sarre et La Turbie !

Les Pom-Pom girls de La Turbie !

Premiers essais au stand de tir pour les Sarroleins enchantés de l'expérience !

Jean-Jacques Rafaëlle a reçu la coupe des champions des mains du maire

Rencontre amicale entre Turbiasques et Sarroleins au club des boulistes. Ce fut la première partie de pétanque pour la majorité d'entre eux !

2009_LaTurbieInfos_53_LD:La Turbie Infos 2009 24pages 18/12/2009 09:54 Page 18

Les festivités de l'été 2009

14 juillet - Pique-nique républicain au Trophée des Alpes. Jeux et goûter pour les enfants

26 juillet - Concert de José Combalusier et ses acolytes sur la Via Julia

6 août - Estivale du CG06
Spectacle de Loïc bettini

16 juillet - Estivale du CG06
Polyphonies Corses par Avà Corsica

11 juillet - Estivale du CG06
Spectacle de la Compagnie B.A.L.

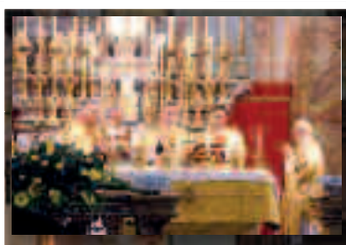

Concélébration de la Saint Michel autour de l'Abbé Guillaume Paris

Du 19 au 31 juillet - Plus de 650 spectateurs ont assisté aux Musicales du Trophée

Procession du 15 août
Couronnement de la statue de la Vierge par le Chanoine César Penzo

Concours de boules carrées dans le vieux bourg organisé par le Comité des Fêtes

Dégustation des pan-bagnats du Comité des Fêtes sur les pavés de la Via Julia

Célébration de la Saint Roch par le Père Stéphane

2009_LaTurbieInfos_53_LD:La Turbie Infos 2009 24pages 18/12/2009 09:55 Page 19

Les Amis du Trophée reçus par l'Armée de l'Air en septembre

13 septembre : 23ème Course pédestre du Trophée malgré tout

Après quelques péripéties administratives qui ont failli conduire à son annulation, la 23ème Course du Trophée a pu avoir lieu grâce aux interventions de la mairie de La Turbie, de la mairie d'Eze et de Hélène Grouselle, adjointe au maire de La Turbie, auprès des services de la préfecture des Alpes-Maritimes.

Elle s'est déroulée le 13 septembre sous un soleil radieux. Parmi les 247 participants parvenus au terme des 19,1Km de course à travers le Parc Naturel de la Grande Corniche, quatre Turbiasques - Alexandre Pesci (40°), Denis Roman (131°), Yannick Tomatis (149°) et Charles Siegler (172°). Sur le podium : Jean-Pierre Russo, 1°, en 1h13'18", Stéphane Lecointre (1h13'19") -ici à droite- et Alessandro Arneodo (1h15'20").

Marianne Weber est arrivée la première des femmes, à la 59° place (1h28'30").

Enthousiastes de la Via Julia, nos amis italiens au Trophée des Alpes.

Célébrations du 11 novembre

Le Petit Marché de Noël des soeurs du Monastère Saint Elisabeth a beaucoup plu

Exposition des articles de Noël réalisés par les adhérentes de Fem's traditions

Téléthon 2009 : gros succès pour les animations des associations ! 1100 euros récoltés !

Monstres et sorcières lors de la soirée d'Halloween du Comité des Fêtes

Les Journées du Patrimoine

Les artistes et artisans de La Turbie ont partagé leur savoir-faire avec les visiteurs

Georges Rigal dévoilant ses talents de forgeron

Les passionnés de l'atelier de violon ont révélé les secrets de sa fabrication

Michèle Bertola a commenté son exposition sur Philippe Casimir

Laurenç Revest a fait découvrir la toponymie turbiasque à ses auditeurs

Les enfants captivés par les contes antiques d'Irène Fabre

Achim Herget absorbé par la réalisation d'un vitrail

2009_LaTurbieInfos_53_LD:La Turbie Infos 2009 24pages 18/12/2009 09:55 Page 20

Cadeau du Prince

Traditionnellement, à l'occasion de la Fête nationale de la Principauté de Monaco, S.A.S. le Prince Souverain offre des friandises aux personnes âgées de notre commune. La tradition a été renouvelée cette année : le 19 novembre, les membres du CCAS ont distribué, en provenance de la Croix Rouge Monégasque, une cinquantaine de colis, faisant autant d'heureux bénéficiaires, sensibles à cette généreuse attention.

ASSOCIATION PATRIOTIQUE

Premier prix du jeune citoyen

L'association patriotique turbiasque se réunira en assemblée générale le 10 janvier à 10h30, salle polyvalente.

A cette occasion, elle récompensera les lauréats du concours du Jeune Citoyen qu'elle avait lancé le 19 septembre, lors de la Journée des Associations. Sept adolescents ont retiré le questionnaire qui les incitait à réfléchir sur le civisme, la solidarité et le devoir de souvenir pour les morts pour la France.

Leurs copies, à remettre avant le 1er décembre, auront été soumises de façon anonyme à un jury indépendant - Père Stéphane, curé, J. Nourdin, directeur d'école, A-F. Pellegrin, conseiller municipal et B. Champion, colonel réserviste de l'armée de l'air- puis les candidats entendus par le jury qui devait apprécier la sincérité de leurs propos.

Le 10 janvier, outre la plaque souvenir remise par M. le maire à chaque participant, les candidats ayant obtenu les trois meilleures notes recevront un chèque cadeau Fnac : 150 € pour le 3°, 250 € pour le second, 400 € pour le premier. De belles étrennes, bien méritées !

Contacts : Association Patriotique
5 place Saint Jean – 06320 La Turbie
Tél. : 06 76 57 62 65 / 04 92 10 86 75

POUR LES JEUNES À PARTIR DE 17 ANS

L'AJT revient !

L'Association des Jeunes Turbiasques (AJT) reprend du service autour d'une nouvelle équipe de quatre copains de 17-18 ans : Florian Plebani, Mathieu Capello, président, Xavier Orifici, trésorier, et Jonathan Machado, secrétaire.

« *A La Turbie, passé 17 ans* [1]*, il n'y avait rien pour nous, jeunes adultes... Ni structure, ni lieu… Nous avons tendance à nous retrouver sur le parking et cela dérange… La mairie nous a proposé de relancer l'AJT et promis de nous confier l'espace qui sert actuellement de bibliothèque, aussitôt qu'il sera libéré par l'ouverture de la médiathèque. Nous sommes déjà une quinzaine de membres et nous espérons fédérer l'ensemble des jeunes de La Turbie autour de projets et activités en commun : organiser bals, barbecues, sorties et manifestations diverses à but ludique, culturel et sportif…* »

L'association entend proposer aussi une aide à la création de CV, lettre de motivation ou recherche d'emploi.

Contacts :
Association des Jeunes Turbiasques
7 rue Philippe Casimir – 06320 La Turbie
Courriel : jonathanmachado@wanadoo.fr
Tél.: 06.89.67.15.61 / 06.19.45.11.35
Cotisation annuelle : 30 €

1 - Le Point Jeunes s'adresse aux adolescents jusqu'à 17 ans.

Trois membres actifs de l'équipe des AJT
De g. à d. : Valentin, Alexandre et Jonathan

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL

Un jour à Gênes

Dans le cadre de la « Semaine bleue » dédiée aux aînés, le Centre Communal d'Action Sociale a organisé une sortie en Italie, le 18 octobre dernier.

Malgré la fraîcheur matinale, 35 voyageurs enthousiastes se retrouvaient dans le bus pour la visite du Grand Aquarium de Gênes. A la découverte des poissons aux couleurs éclatantes, mammifères marins et animaux aquatiques, tous redevenaient des enfants émerveillés. Au déjeuner, moment de détente privilégié, succéda une promenade dans le centre de Gênes, pour profiter de son riche patrimoine architectural. De retour à La Turbie, l'adjointe aux Affaires Sociales qui accompagnait ce joyeux groupe souhaitait que les personnes seules aient pu trouver amitié et chaleur humaine –c'était l'objectif de cette villégiature.

Arlette Zamboni
Ajointe au Maire

Encadré seul

Les bons plans du Conseil Général pour les jeunes du département :

2009_LaTurbieInfos_53_LD:La Turbie Infos 2009 24pages 18/12/2009 09:55 Page 21

EN BREF

Le Sivom de Villefranche-sur-mer vous propose son calendrier hivernal 2010

• Mercredis « ski à Gréolière », pour les 6-10 ans, à partir du 6 janvier.
• Dimanches et week-ends ski/surf, pour les 11-17 ans adhérents des « Point Jeunes », à partir du 17 janvier.
• Séjours ski du 6 au 13 février : à Orcières-Merlettes pour les 6-10 ans (25 places) ; à Serre-Chevalier pour les 11-17 ans (45 places).
• Accueil des 3-10 ans au centre de loisirs du 8 au 19 février.
• Accueil des 11-17 ans au CLJ Ados, à Beaulieu, du 8 au 19 février.

Contacts : SIVOM de Villefranche
4 rue de l'Esquiaou
06230 Villefranche-sur-Mer
Tél. : 04.93.01.86.60 - Fax 04.93.01.75.50
Site : www.sivom-villefranche.org

La pelouse du stade municipal sera refaite prochainement.

Les travaux devraient commencer au printemps pour une inauguration vers mi-juillet.

Grâce à son site Internet, la médiathèque intercommunale propose 40 000 documents à portée de souris.

Deux clics suffisent pour rechercher et réserver en direct les documents souhaités. A récupérer auprès l'espace de prêt de La Turbie, Espace Jean Favre, ouvert le mercredi de 14h30 à 16h30 et le vendredi de 16h30 à 18h30. Abonnement gratuit. Portage à domicile gratuit pour les personnes handicapées.

Retrouvez les trésors de la médiathèque :
ww.mediatheque.sivom-villefranche.org

PISCINE

Affluence record

Il a fait chaud cet été ! Sportifs et amateurs de fraîcheur se sont retrouvés nombreux à la piscine de La Turbie qui a connu une affluence record, avec près de 12000 entrées, contre 8 000 en 2008. « *250 à 300 personnes par jour en semaine, 400 à 450 le week-end, en provenance des communes voisines et jusqu'à Nice* », note Thierry Scursoglio, maître-nageur sauveteur (MNS).

Elisabeth Galnault et Déborah Stesel, également MNS, et Joëlle Giraudy, à la caisse, ont constitué, avec Thierry, l'équipe de choc qui a assuré le bon fonctionnement de cet espace loisirs. Bravo à eux !

Mais bilan déficitaire

Ouverte du 4 juillet au 31 août, de 10h30 à 18h30, la piscine a ainsi récolté 48 000 € de recette, correspondant à 6 400 tickets d'entrée « adulte » et 5 300 « enfant ».

Les records ne suffisent pas toujours à combler les dépenses.

Celles engagées par la mairie pour le fonctionnement de la piscine s'élevant à 75 300 €, la charge pour les finances de la commune s'élève à 27 300 €.

De g. à d. : Déborah, Thierry, Joëlle, Elisabeth, Justine, Julien, Rémy et Marion ont assuré l'accueil et la sécurité en août

UNE EQUIPE A VOTRE SERVICE

THIERRY SCURSOGLIO

Agent municipal polyvalent

Qui ne connaît pas Thierry Scursoglio, l'enfant –turbulent- du pays, entré à la mairie en 1983, comme « agent de voirie », devenu aujourd'hui l'homme indispensable et polyvalent : responsable du stade dont il gère notamment le planning des gardiens et des équipes ; ACMO (le « Monsieur hygiène et sécurité ») pour le personnel de la mairie ; président de la quinzaine d'associations sportives qui dépendent de la commune ; surveillant des enfants dans la cour d'école de 11h30 à 13h30 et accompagnateur de classes vertes ; responsable des relations hygiène et sécurité avec la mairie. Peut-être même la liste n'est-elle pas complète... Peu importe.

Le grand frère séuère et bienveillant

Parce que, ce qui frappe quand on le rencontre pour la première fois, au milieu des enfants dans la cour d'école, c'est l'attachement réciproque et fort qui semble le lier à chacun d'eux, une relation apparemment basée sur le respect et la confiance. Et cela ne semble pas limité à la cour d'école. Ainsi, quand il évoque la saison estivale à la piscine : « *J'ai appris à nager dans cette piscine, puis j'y ai appris à nager à beaucoup d'enfants, certains me confient maintenant leurs propres enfants.* ». A 46 ans, Thierry semble être devenu le grand frère, sévère et bienveillant, des enfants de La Turbie.

2009_LaTurbieInfos_53_LD:La Turbie Infos 2009 24pages 18/12/2009 09:55 Page 22

SAINTE CATHERINE

Petit Carrefour devenu grand !

Aménagé au cœur du quartier Sainte Catherine, le nouveau rond-point, inauguré et baptisé « Rond-point de Sarre » le 4 octobre dernier, est un lieu imprégné d'histoire...

A l'embranchement de la Route de Nice et de celle vallon "dou Prat" au début du siècle...

A l'embranchement de la Route de Nice et de celle du vallon « dou Prat » conduisant à Laghet, le rond-point dit « de Sarre » a été aménagé récemment pour fluidifier la circulation devenue intense depuis la liaison avec l'autoroute en 1978.

Il est situé dans le quartier « Sainte Catherine » du nom **d'une ancienne chapelle** rurale construite en bordure de route et vraisemblablement dédiée à Sainte Catherine d'Alexandrie. Jusqu'au début du XX^{ème} siècle, on pouvait encore voir un pan de mur orné de fresques relatant la vie de la sainte.

Les premières dégradations apparurent à l'occasion des travaux effectués par le génie sur l'important axe de communication –notre « Grande Corniche »- dont Napoléon 1er avait fait une route stratégique. La ruine disparaîtra définitivement un siècle plus tard, suite à d'autres travaux d'élargissement.

Trônant autrefois au centre de ce qui était un modeste embranchement et déplacée depuis peu en bordure du carrefour côté Ouest dans un espace arboré et fleuri, **une modeste et curieuse colonne**, surmontée d'une croix, porte à sa base des inscriptions latines évoquant la signification symbolique de sa présence : une date : MDCCCXXVII et un nom : AIEX CROTTI (du Comte Crotti, Intendant général de Nice qui marqua la commune de ses bienfaits). C'est en ce lieu qu'en 1826 les villageois dressèrent un arc de triomphe pour accueillir le souverain de la Maison de Savoie, le roi Charles-Félix.

Grandes réjouissances autour de la fontaine

La colonne sera érigée l'année suivante. Elle marque l'endroit exact où la Via Julia Augusta, construite par les Romains vers l'an 12 avant J.C., « lou camin rouman » quittait la crête « ad summas Alpes » (col de La Turbie) et continuait vers Cemenelum (Cimiez).

L'inauguration officielle du Rond-Point de Sarre en présence des élus et de la population

Elle commémore également les travaux que le pieux souverain fit entreprendre pour rendre cette route plus carrossable : l'élargissement et la consolidation du pont franchissant le vallon de Perdighiéra pour mener au sanctuaire.

Notre **Fontaine monumentale**, en bordure de la Route Impériale, fut inaugurée en 1824 –l'occasion de grandes réjouissances. Distribuant aux habitants et aux voyageurs une eau fraîche et pure, gage de prospérité, elle porte aussi le nom du souverain Charles-Felix.

Déplacée plusieurs fois mais conservée heureusement jusqu'à nos jours, la colonne fait partie du patrimoine communal, comme sa sœur aînée la Fontaine. Elle est à la fois un élément décoratif et un vestige de notre histoire. En pierre de La Turbie comme son partenaire le Trophée romain, elle résiste aux outrages du temps. Belle de nuit auréolée de lumière, elle règne avec les réverbères en ce lieu imprégné d'histoire marquant de façon originale l'entrée de notre village.

Michèle Bertola-Vanco,
Association La Luerna

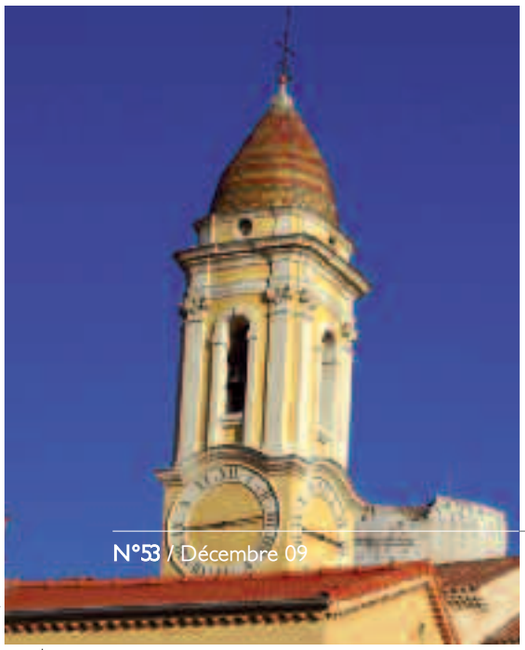

Saint Michel... à l'heure !

Inauguré le 15 août dernier à l'occasion des fêtes de l'Assomption, le clocher rénové de l'église brille de toutes ses tuiles et donne à nouveau l'heure sur trois de ses façades !

Nouveauté !

"Le Trophée d'Auguste à La Turbie" vient de sortir

Sophie Binninger, archéologue, a publié cet été "Le Trophée d'Auguste à La Turbie" : un livret de 65 pages couleur, bien documenté et illustré, édité aux Editions du Patrimoine dans la collection Itinéraires.

En vente au Point Informations : 7 €

AGENDA
décembre à mars

Décembre 2009

Samedi 19 décembre
Le Noël des enfants
Place Neuve de 14h30 à 18h30
& Concert de Noël
Eglise Saint Michel à 19h - Entrée gratuite
Jeudi 24 décembre
Messe & veillée de Noël
Eglise Saint Michel à 23h30
Jeudi 31 décembre
Réveillon de la Saint-Sylvestre
Salle polyvalente à 20h30
Dîner et soirée dansante - Réservation obligatoire

Janvier 2010

Vendredi 1er Janvier
Messe du Nouvel An
Eglise Saint Michel
Dimanche 10 Janvier
Assemblée Générale de l'Association Patriotique Turbiasque
Salle polyvalente - matin
Dimanche 17 Janvier
Déjeuner des Aînés
Salle polyvalente
Samedi 23 Janvier
Vœux du Maire
Salle polyvalente
Vendredi 29 Janvier
Gâteau des Rois de l'ASCT
Salle polyvalente à 18h

Féurier 2010

Vendredi 5 Février
Carnaval de l'école maternelle
Samedi 13 Février
Bal de la Saint Valentin
Salle polyvalente à 20h30
Samedi 20 Février
Loto de l'A. S. C. T. Foot
Salle polyvalente à 20h
Samedi 27 Février
Tournoi de hand-ball
Salle polyvalente

Mars 2010

Dimanche 14 et 21 Mars
Elections régionales
Samedi 27 Mars
Coupe de la Ville de l'A. S. C. T. Karaté
Salle polyvalente
Dimanche 28 Mars
Messe des Rameaux
Eglise Saint Michel

Retrouvez toutes les manifestations sur www.ville-la-turbie.fr ou contactez le Point Informations Tourisme au 04 93 41 21 15

Zoom sur ...

Les éclairages de Noël

Du 7 décembre au 11 janvier, La Turbie se pare de mille feux grâce aux éclairages de Noël.

Cette année, renouveau : tout est en LED , la petite ampoule économique, qui ne pollue pas et consomme très peu…. Vertueuse donc ! Et qui, en plus, offre une belle lumière, blanchâtre étincelante !

« *La ville n'a pas beaucoup de moyens* », prévient le service travaux de la mairie qui semble néanmoins très motivé, enthousiaste même : « *On va faire pour le mieux pour cette première année : éclairage tout le long de l'artère principale, illumination de la façade de la mairie, de la fontaine… Et puis on va essayer des petites choses, surprises, sur la place de la Terrasse, au rond point Sainte Catherine… Nous allons jouer à souligner la structure des arbres illuminés.* ».

Au total, ce sont près de 20 000 leds qui s'allumeront jusqu'au 11 janvier, pour le plaisir des yeux et dans le respect de l'environnement.

Les médecins de garde

Janvier		Février		Mars	
Dates	**Docteur**	**Dates**	**Docteur**	**Dates**	**Docteur**
Du V 1er au D 3	Gilardi	L 1	Rees	L 1	Rees
L 4	Rees	M 2	Gilardi	M 2	Gilardi
M 5	Gilardi	M 3	Galopin	M 3	Galopin
M 6	Galopin	Du J 4 au D 7	Gilardi	J 4	Gilardi
J 7	Gilardi	L 8	Rees	Du V 5 au D 7	Scemama
Du V 8 au D 10	Galopin	M 9	Gilardi	L 8	Rees
L 11	Rees	Du M 10 au D 14	Galopin	M 9	Gilardi
M 12	Gilardi	L 15	Rees	M 10	Galopin
M 13	Galopin	M 16	Gilardi	Du J 11 au D 14	Gilardi
J 14	Gilardi	M 17	Galopin	L 15	Rees
Du V 15 au D 17	Andreis	J 18	Gilardi	M 16	Gilardi
L 18	Rees	Du V 19 au D 21	Andreis	M 17	Galopin
M 19	Gilardi	L 22	Rees	J 18	Gilardi
M 20	Galopin	M 23	Gilardi	Du V 19 au D 21	Galopin
J 21	Gilardi	M 24	Galopin	L 22	Rees
Du V 15 au D 24	Rees	J 25	Gilardi	M 23	Gilardi
L 25	Rees	Du V 26 au D 28	Rees	M 24	Galopin
M 26	Gilardi			J 25	Gilardi
M 27	Galopin			Du V 26 au D 28	Andreis
J 28	Gilardi			L 29	Rees
Du V 29 au D 31	Scemama			M 30	Gilardi
				M 31	Galopin

Drs Andreis et Rees : 04 93 41 23 89 Dr Galopin : 04 93 41 08 36 Dr Gilardi : 04 93 41 01 11 Dr Scemama : 06 60 17 76 29

Les informations utiles

Services d'urgence			
Pompiers	18	Caserne de La Turbie	04 93 41 22 25
Police municipale	04 92 41 51 66		
Gendarmerie nationale	17 ou 04 93 41 09 51		
Services de santé			
Assistante sociale	Permanences en mairie le mardi de 9h à 11h30		
Sécurité sociale	Permanences au Point Lecture le mardi de 13h30 à 16h		
Pharmacie	04 93 41 16 50		
Services publics			
Mairie	04 92 41 51 61 - Courriel : accueil@ville-la-turbie.fr		
Horaires	*Lundi au vendredi 9h à 12h - 14h à 17h (sauf mardi AM)*		
	Samedi (Etat civil uniquement : 9h à 12h)		
Point Informations Tourisme	04 93 41 21 15 - Courriel : info@ville-la-turbie.fr		
Ecole maternelle	04 93 41 16 29	Ecole élémentaire	04 93 41 14 56
Cantine municipale	04 93 41 24 86	Crèche multi-accueil d'Eze	04 93 41 16 20
Point Jeunes	04 92 10 84 35		
Déchetterie	04 93 35 18 93		
Ouverture du lundi au vendredi de 7h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30			
Pharmacie	04 93 41 16 50	Vétérinaire	04 93 41 01 46
La Banque Postale	04 92 41 34 15	Taxi	06 07 01 70 93

Noël du 4 au 31 décembre 2009 à La Turbie

Vendredi 4 décembre

"MON JARDIN EST PLUS PETIT QUE ROME"
Point Lecture - Espace Jean Favre à 16h30
Dégustation littéraire et chocolat chaud - Entrée libre

Samedi 19 décembre

LE NOËL DES ENFANTS
Place Neuve de 14h30 à 18h30
Père Noël, contes, ateliers, chocolat et vin chauds ...
CONCERT DE NOËL
Eglise Saint Michel à 19h - Entrée gratuite

Jeudi 24 décembre

MESSE & VEILLÉE DE NOËL
Eglise Saint Michel à 23h30
Offerte en costumes traditionnels et crèche vivante

Jeudi 31 décembre

RÉVEILLON DE LA SAINT-SYLVESTRE
Salle polyvalente à 20h30
Dîner et soirée dansante - Réservation obligatoire

Mise en lumière du village du 3 décembre au 10 janvier
Crèche géante en l'église Saint Michel du 19 au 31 décembre

Programme complet sur www.ville-la-turbie.fr

INFORMATIONS & RÉSERVATIONS : 04 93 41 21 15